

PV DELA REUNION PAR INTERNET DU CDAM DU 15/10/2015

OBJET: MODIFICATION DU CHAMPIONNAT A COMPTER DU 1ER JANVIER 2016

- **DEPARTEMENTALE 3 : 2 poules de 8 équipes à 4 joueurs**
 - **DEPARTEMENTALE 4 Reliquat en poules de 8 équipes à 4 joueurs**
- Au cas ou la départementale 4 se retrouverait avec plus de 32 équipes, il sera créer une Départementale 5 avec les mêmes règles que la D4 précédente.**

Ce paragraphe serait remplacé par:

- DEPARTEMENTALE 3 : 4 poules de 8 équipes à 4 joueurs**
- **DEPARTEMENTALE 4 :Reliquat des joueurs en 2 3 ou 4 poules de 8 équipes à 4 joueurs**

Pour le calcul de la phase 2 du championnat 2015/2016.
Les montées prévues de D3 EN D2 ainsi que les descentes de D2 en D3, restent les mêmes. Il n'y a pas de descentes de D3 en D4.
Par la suite il n'y aura qu'une montée par poule de D3 en D2 et une montée par poule de D4 en D3.avec un minimum de 4 montées, soit en cas de championnat à 3 poules ou à 2 poules , montant du meilleur deuxième ou montant des 2 deuxième.

Ont participé:

Sévérine DAGNEAUX, Rosine DEWARLINCOUR, Yves BERNIER ,
Jean René BLAIVE, Frank CUSSY, Michel DESCORTES, Gérard
LONGETTI, Nikita IONNIKOFF, Olivier PERRET, François SAVELLI,
Michel VASSALLO.

Absents: GAIMARD Dominique, TAUT Giuliana, BREMA Patrice.

La motion est adoptée à l'unanimité des présents.